

# ACTUALITES



## Sommaire

- [Mot du Maire](#)
- [Services](#)
- [Budget](#)
- [CCAS](#)
- [Les commerces](#)
- [Ecoles](#)
- [Sport](#)
- [Travaux](#)
- [Citoyenneté](#)
- [Bien-être](#)

# Mot du Maire

Alors qu'aujourd'hui le bénévolat trouve ses limites dans de nombreuses associations, à Saint-Sauveur cela fonctionne bien et je ne peux qu'encourager et remercier très sincèrement ceux qui s'investissent pour notre Commune.

J'en veux pour preuve les garants qui se démènent par tous les temps dans nos forêts afin de sélectionner, de mesurer, de préparer, de sécuriser et de répartir les lots de bois attribués lors du tirage au sort au moment de l'opération de l'affouage. J'ajouterais les bénévoles qui assurent le soutien à la lecture des enfants des classes de CP/CE1.

Toutes mes félicitations et remerciements vont également aux nombreux enfants de nos écoles et aux bénévoles qui, lors de la collecte de ce printemps ont ramassé les nombreux détritus qui jonchent rues et fossés de notre ville.

Mon soutien va également aux nombreux volontaires qui ont répondu favorablement à l'opération « vigilance citoyenne » à laquelle la Commune adhère par convention avec la Gendarmerie et qui permettra je l'espère de faire reculer les malveillances de tout ordre.

Dans cette revue vous allez découvrir les comptes administratifs de l'exercice précédent et les investissements de 2015 ainsi que le budget 2016. Vous constaterez une légère augmentation de la taxe d'habitation qui nous permet de nous inscrire dans une volonté d'équilibre fiscal entre toutes les communes de même importance et ainsi de percevoir certaines dotations de l'Etat. Cette recette supplémentaire permettra également d'abonder les crédits d'investissement nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie, de moderniser tous nos équipements et d'en assurer le fonctionnement.

Vous découvrirez également le nouveau logo de notre commune. Touche de modernité, d'actualité, qui grâce à ce repère identifie désormais les tenues de nos agents communaux, nos documents administratifs, et les principaux équipements de la ville.

A la veille des vacances, je ne peux qu'appeler à la vigilance de chacun, sur les routes où la circulation se densifie de plus en plus, à la prudence face à la recrudescence des nombreux accidents domestiques lors de l'utilisation d'engins mécaniques dangereux, et encore à la vigilance de tous face aux nombreux vols et incivilités.

Enfin même si la pluie de ce printemps nous a fait oublier les beaux jours, restons également vigilants lors des périodes de sécheresse où de nombreuses personnes oublient de se désaltérer. Le bénévolat et le service entre voisinage prendra tout son sens pour éviter les drames des années passées.

**Christiane Bey**

Maire de Saint-Sauveur



- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Cédric Oster
- Rédaction : M. Anding - I.Chappuis - A.M.Eon - A.S.Eon - M.Ghettini - S.Ollmann - C.Poirier - P.Vançon
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur
- Conception : Mairie de Saint-Sauveur

## Mairie de Saint-Sauveur

2, rue du maréchal Lyautey  
70300 Saint-Sauveur  
03.84.93.73.74

[www.st-sauveur.fr](http://www.st-sauveur.fr)

Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur  
Sur twitter : @MairieStSauveur



Couverture : Nouveau logo de la commune que vous pouvez retrouver sur les véhicules, les tenues des employés communaux.

Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?

Faites votre demande à : [asso.st-sauveur@orange.fr](mailto:asso.st-sauveur@orange.fr)

## Maison des associations



**D**isposant de trois salles de réunions d'une capacité de 20 à 45 places, la Maison des Associations, inaugurée en 2001, permet aux associations de la ville de trouver un lieu pour exercer leur vie associative.

En plus des salles, des facilités sont données aux associations avec la mise à disposition, après signature d'une convention, de matériel informatique et d'un crédit de photocopies couvrant leurs besoins administratifs.

Un animateur se tient à disposition pour offrir au public des conseils sur la création d'une association (démarches administratives, formulaires de déclaration en sous-préfecture, statuts...) et apporter un support aux associations existantes.

Proposant le prêt des salles aux associations de la ville, elle s'ouvre par ailleurs à la location aux associations extérieures à Saint-Sauveur suivant les modalités suivantes :

- Location d'une salle à la demi-journée 15 €, à la journée 30 €

### Bibliothèque et Centre multimédia

Les deux structures fonctionnent en complémentarité offrant l'accès aux différents médias de notre époque : livres, musique, Internet. Il est possible de consulter sur place les documents mais aussi d'emprunter livres et CD audios.

Le Centre Multimédia dispose de postes avec accès à Internet ; il propose des initiations à l'informatique, à l'utilisation des logiciels de bureautique courante et à la navigation sur Internet, mais permet aussi l'utilisation libre (saisie de mémoire, recherches sur Internet, jeux etc).

Depuis cette année grâce au partenariat avec les services du département, des liseuses sont disponibles en prêt, permettant la lecture numérique de livres, ainsi que l'utilisation sur place de tablettes numériques (avec une grande sélection d'applications pour tous les âges).

**Les salles du bureau de vote, en face de l'Eglise, peuvent être louées pour un moment de convivialité à l'issue d'une cérémonie à l'Eglise (tarif 15 €)**

### Bibliothèque et Centre multimédia



#### ■ Horaires d'ouverture

- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

#### ■ Tarifs

- Bibliothèque adhésion annuelle 8 € - gratuit avec carte avantages jeunes

- Centre multimédia :

- impressions / photocopies : 0.15 €
- utilisation libre : 2 €/h
- abonnement semaine : 10 €
- abonnement 15h : 20 €



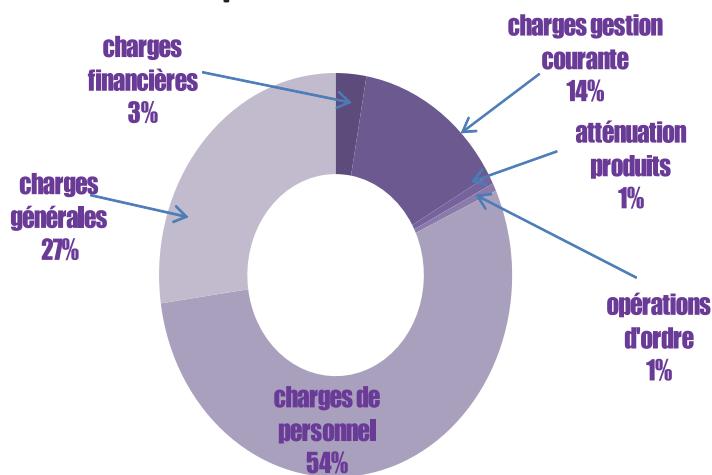
Des cours individuels de découverte de l'informatique sont dispensés toute l'année sur rendez-vous. Le but est d'offrir aux habitants la possibilité de s'initier à l'informatique et de répondre aux questions concrètes d'usage : démarches administratives sur Internet, utilisation du compte Ameli, déclaration d'impôts, aide à l'achat sur les sites marchands ou simplement utilisation d'un appareil photo numérique, etc...

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 (en euros)

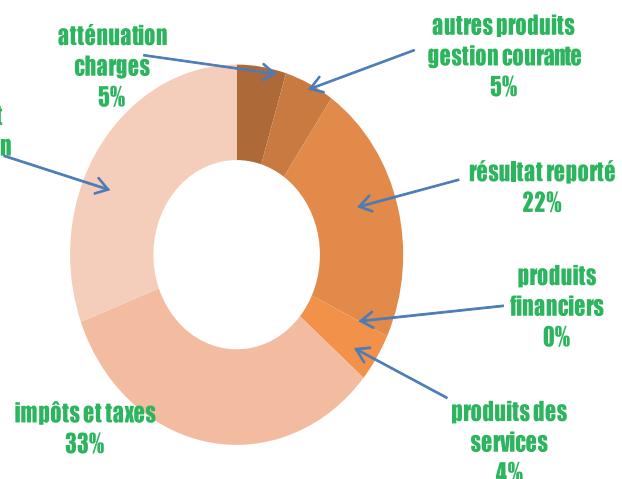
## Budget général de la commune

### 1. Fonctionnement

Dépenses 1.020.792 €



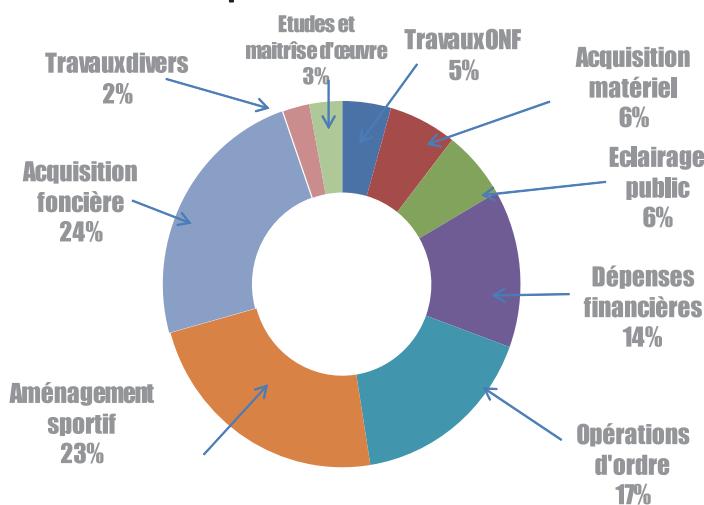
Recettes 1.424.165 €



Maîtrise des dépenses et recherche permanente des financements pour assurer les dépenses. Fiscalité modérée par rapport à la strate des villes de même importance et pour permettre les aides de l'Etat.

### 2. Investissement

Dépenses 579.436 €



### > Impôts locaux

Taxe d'habitation 6.90%  
Taxe foncier bâti 14.73%  
Taxe foncier non bâti 29.73%

#### Eau

0.68€ / m<sup>3</sup>  
Service 25€

#### Assainissement

0.90€ / m<sup>3</sup>  
Service 25€

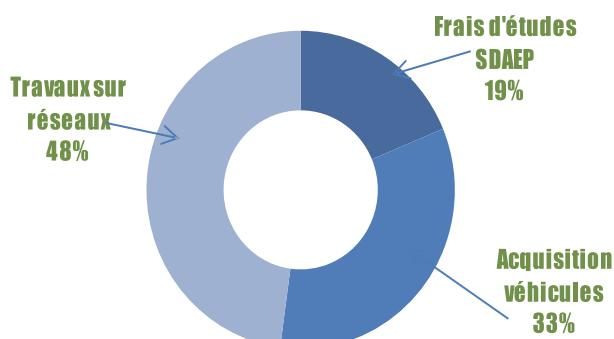
Progression des investissements pour améliorer le cadre de vie, l'éclairage public, les équipements sportifs, de l'acquisition de foncier et de véhicules électriques

#### Budget eau

DEPENSES 189 023

RECETTES 358 541

Dépenses d'investissement 93.853 €



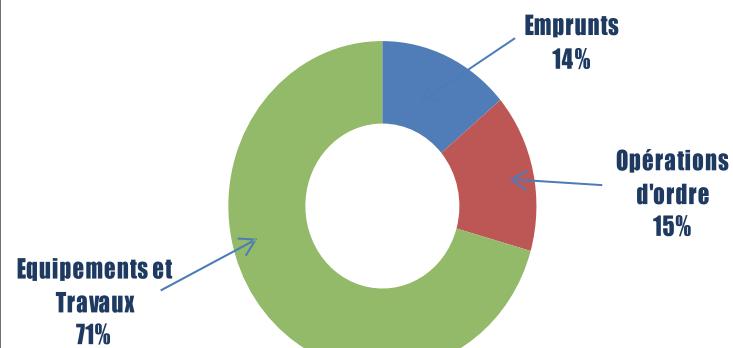
Attente du Schéma directeur Eau potable pour prioriser les travaux.

#### Budget assainissement

DEPENSES 408 055

RECETTES 458 203

Dépenses d'investissement 225.508 €



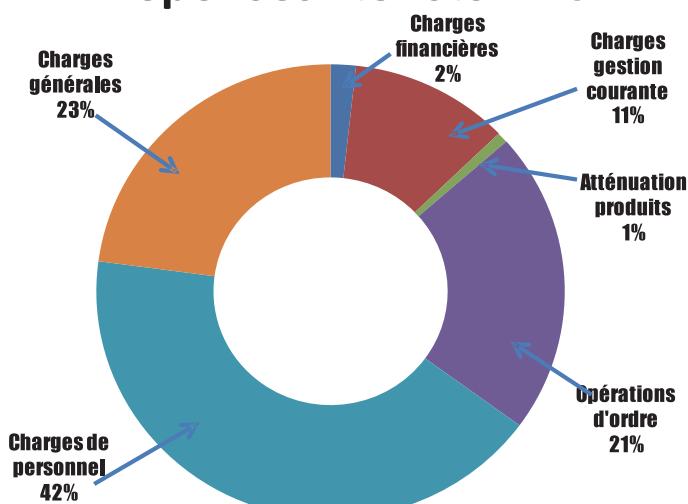
Derniers travaux des rues Briand et Poincaré. Seul subsiste le secteur Maroc où des solutions en individuel ou en collectif devront être étudiées.

# BUDGET 2016 (en euros)

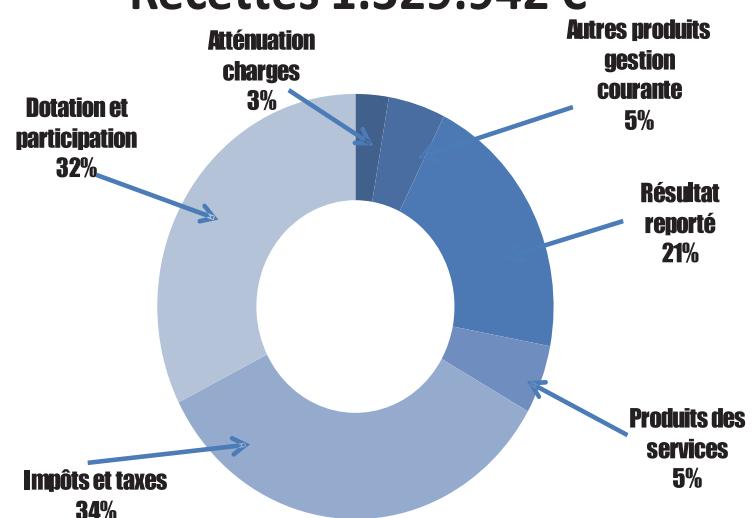
Budget général de la commune - Total 2 164 015€

## 1. Fonctionnement

Dépenses 1.329.942 €

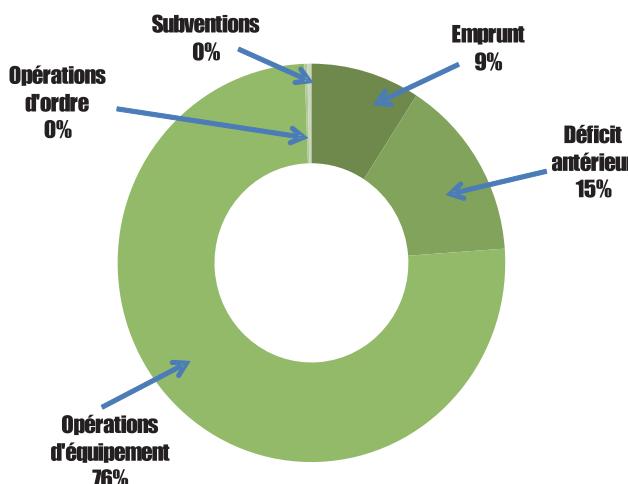


Recettes 1.329.942 €



## 2. Investissement

DEPENSES 834 074 €



## > Impots locaux

Taxe d'habitation 7.45%  
Taxe foncier bâti 14.73%  
Taxe foncier non bâti 29.73%

### Eau

0.72€ / m<sup>3</sup>  
Service 30€

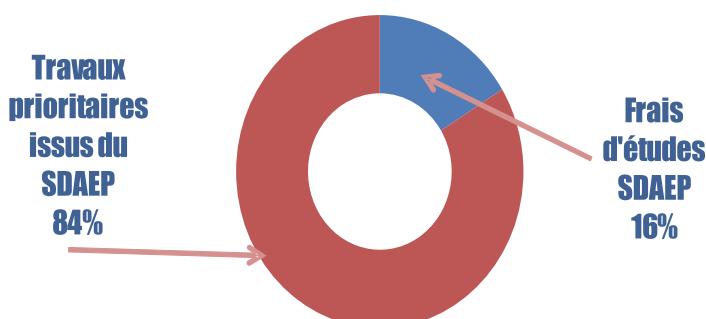
### Assainissement

0.95€ / m<sup>3</sup>  
Service 25€

Un budget en équilibre qui permet à notre ville de se moderniser tout en gardant une fiscalité modérée par rapport à la strate des villes de même rang. Les efforts de fiscalité(TH) permettent d'anticiper les hausses de fiscalité et les péréquations futures dérivées de la loi Nôtre sur les regroupements de communautés et les pactes fiscaux et financiers qui en découleront.

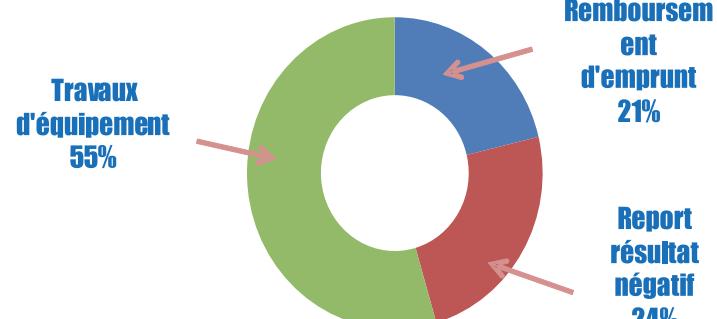
**Budget eau - 423 795€**

Dépenses Investissement 185 044 €



**Budget assainissement 288 659**

Dépenses d'investissement 152 812€



Le résultat du schéma directeur permettra de prioriser les travaux importants qui attendent notre commune. Travaux qui seront également suspendus aux modifications engendrées par la loi Notre sur les futures compétences des Communautés de Communes.

Ensemble du réseau amélioré avec derniers travaux rue A.Briand. En attente futures études et travaux pour le secteur de la Mairie mais également de nouvelles compétences communautaires.

## Chasse aux oeufs



Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) et la mairie organisaient le samedi 25 mars une chasse aux oeufs pour les enfants de Saint-Sauveur et également pour ceux scolarisés dans les écoles de la commune.

2500 oeufs et autres chocolats étaient répartis dans le parc de l'école et plus de 70 enfants inscrits à cette manifestation ensoleillée les ont cherchés et trouvés.

Merci aussi aux enfants du conseil municipal des jeunes qui ont aidé à cacher les oeufs.

## Fête des mères



Samedi 28 mai, à l'occasion de la fête des mères, le CCAS a tenu à honorer les mamans.

A l'invitation de la municipalité 5 familles étaient présentes à une petite cérémonie de convivialité. Il est à noter que 18 naissances ont été enregistrées à la date butoir du 05 mai 2016. Les naissances suivantes seront fêtées pour la fête des mères 2017.

## Présence verte

Petit rappel sur "présence verte", un médaillon qui change la vie.

En effet c'est un système de Téléassistance qui s'impose de plus en plus en tant qu'auxiliaire indispensable au maintien à domicile des personnes âgées. La mise en oeuvre de ce dispositif est soutenue financièrement par le CCAS.

## Conduite accompagnée

Pour aider les jeunes à la conduite accompagnée, la Mairie apporte une aide financière de 80 € qui seront versés lorsque l'attestation de premier rendez-vous pédagogique aura été fournie par l'auto-école.

# >Vie économique



## Concept Habitat

Mme Claire Vuilleminy, ingénieur du bâtiment, est une haute-saônoise qui, ayant travaillé à Paris, a voulu retrouver ses racines et a choisi de réaliser son projet en créant son entreprise. L'installation s'est faite en début d'année dans un espace situé dans les locaux de l'entreprise MOUGIN. Madame Vuilleminy propose ses services dans les domaines de la construction, la réhabilitation ou l'extension du bâtiment avec le pilotage et la coordination de votre projet.

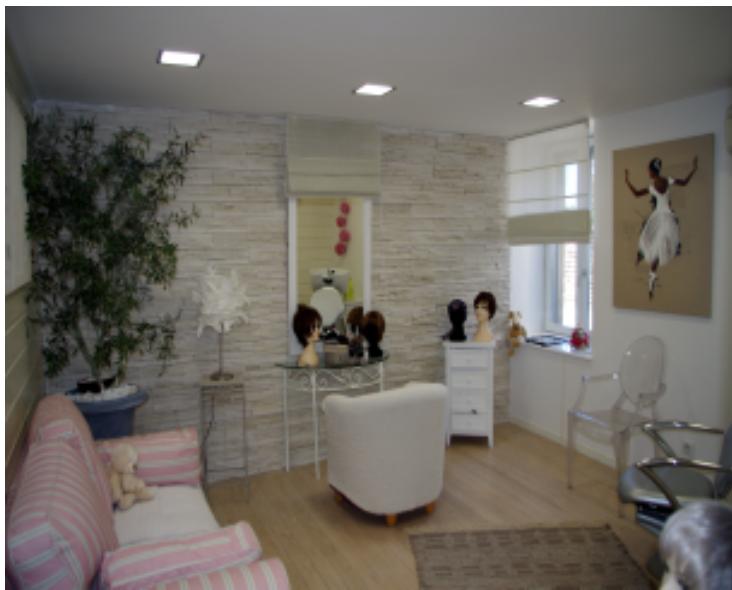
**Concept Habitat - 50 rue Aristide Briand  
Ouvert du lundi au vendredi  
06 85 29 82 30**

## GSA Conseil

Monsieur Gérard SIMONIN est à la tête de « GSA CONSEIL », il accompagne les entreprises pour les aider au pilotage de leur société. Il fait le point tous les mois avec ses clients qui sont essentiellement des artisans.

Il a débuté son activité à son domicile. Il s'est nouvellement installé dans les locaux sis au 1A Rue Jules Michelet (anciennement entreprise Boëri). A compter du 01 janvier 2016, il a créé un emploi.

**GSA Conseil - 13 av. Georges Clémenceau  
09 66 95 75 08**



## Hair Style

Madame Ghislaine VUILLEMENOT a acquis les murs de la boucherie qui jouxtait son salon de coiffure. D'importants travaux ont complètement transformé ce lieu, en faisant un endroit lumineux et meublé avec goût. Ce nouveau commerce propose la pose de prothèses capillaires pour les personnes en cours de traitement contre le cancer. A ce titre, Ghislaine a créé une pièce intime et chaleureuse où les personnes peuvent essayer les perruques en toute intimité. Des sacs à mains, des foulards et autres articles de mode sont également proposés à la clientèle.

L'extension de ce commerce a permis l'embauche de Mélanie qui a obtenu son diplôme.

**Hair Style - 13 av. Georges Clémenceau  
Ouvert du mardi au samedi  
03 84 93 84 80**

## Le Petit Prince

Le restaurant « Le petit Prince » a rouvert ses portes. Ce restaurant fermé depuis 4 ans a enfin trouvé repreneurs : Christophe LEVAIN et Marthe PIMENTA MACHADO (originaires de Saint-Sauveur) qui ont effectué de gros travaux de modernisation afin de rendre ce lieu agréable et convivial. Ils proposent une carte des viandes et un menu du jour différent chaque jour.

**Le Petit Prince - 3 rue Edouard Herriot  
Ouvert lundi et du mercredi au dimanche  
03 84 49 69 72**



## De nouveaux jeux à la Maternelle

Afin d'améliorer le projet éducatif, la commune a équipé les extérieurs de l'aire de jeux de l'école maternelle de 2 nouveaux jeux à ressorts. L'aménagement a été réalisé par l'entreprise Voignier.

A travers le jeu, les enfants apprennent à vivre ensemble. Le jeu permet aux enfants de s'éveiller, d'offrir un champ de liberté et de détente lors des récréations. Avec les beaux jours, les enfants profitent pleinement de cet espace réservé.



### Carnaval des écoles

Cette année pour le carnaval des écoles, les enseignants ont souhaité associer les personnes du club du Bouton d'Or. Cette manifestation dans un but de relations intergénérationnelles a été très appréciée par tous (petits et grands). Les « anciens » s'étaient déguisés et avaient préparé le goûter (beignets de carnaval, gâteaux et boissons). Cet après-midi récréatif a été très réussi. Merci de la participation de chacun.



### Formation APS

Les élèves de CM2 ont participé à une formation de premiers secours.



### > Sorties scolaires des primaires en 2015/2016

- septembre-mars piscine
- 4 décembre Téléthon
- 11 décembre marché de Noël
- 27 janvier cinéma d'Asie
- 29 janvier Jeunesse Musicale de France
- 1er février cinéma d'Asie
- 26 avril Unicef au Labiénum
- 27 avril visite fonderie
- 28 avril piste routière APER
- 31 avril nettoyage de printemps
- avril/mai basket à l'école
- 11 mai visite fonderie
- 12 mai visite fonderie
- 12 mai rugby sur la BA116
- 13 mai Jeunesse Musicale de France
- 23 mai Handball
- mai/juin Apprendre à porter secours APS pour les CM2 (12h formation)
- 10 juin Cross à l'école de Villers
- 21 juin Basket aux Merises
- 21 juin Golf à Bellevue
- 24 juin Ecomusée d'Alsace
- 4 juillet Golf à Bellevue
- en septembre Golf à Bellevue

**Mômes et Compagnie**

## **Les écoliers fondent pour la fonderie**



A l'initiative de l'association "*Mômes et compagnie*", et grâce à l'accueil et à la générosité de toute l'équipe de l'entreprise, les élèves des classes de M.Jugan, M.Deloule et Mme Fontaine ont bénéficié d'une visite à la fonderie de Saint-Sauveur.

Ils ont pu découvrir plusieurs techniques de moulage, plusieurs œuvres, percevoir le savoir-faire des ouvriers, pour certains meilleurs ouvriers de France. De quoi réaliser la beauté et la richesse du patrimoine local.

Ils sont repartis avec une petite fourmi en bronze, offerte par l'association, en souvenir de cette belle visite.



### **Le point sur les manifestations**

La deuxième vente de fleurs et plants de légumes organisée par l'association "*Mômes et Compagnie*" a eu lieu le samedi 14 Mai de 8 heures à 13 heures. Ce fut encore un succès pour cette opération qui a permis aux Salvatoriens et aux visiteurs des environs d'échanger, autour d'un café, conseils et expériences pour embellir jardins et potagers.

L'aide à la lecture mise en place tous les jeudis à 11 h 30 -pour quelques élèves de CP et de CE1- a pris fin.

L'association tient encore à remercier tous les bénévoles pour leur implication et leur dévouement, et espère que cette initiative permettra aux jeunes lecteurs de progresser et de prendre goût à la lecture, si essentielle à la découverte et à l'épanouissement.

La prochaine grosse manifestation de l'association aura lieu le samedi 8 octobre. Venez nombreux au deuxième loto organisé par « *Mômes et Compagnie* » au profit des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Sauveur.

## Karaté St sauveur : un dojo qui a des exigences

Le dojo de St Sauveur, qui aura en 2018 quarante ans d'existence, ne cesse de se renouveler et d'avoir des exigences sur la qualité de ses pratiques martiales. Chaque année, il invite ses Maîtres d'Okinawa portant ainsi haut les couleurs de St Sauveur et démontrant que la vitalité d'une association n'est pas le seul apanage des grandes villes. Quand les maîtres ne font pas le déplacement, ce sont les adhérents qui s'organisent, dans la convivialité, pour aller se ressourcer auprès des guides et d'accroître leurs niveaux de connaissances qui sont les valeurs d'un travail de toute une vie. En 2015, neuf d'entre eux ont participé à des championnats du monde en Italie, remportant 7 médailles (mises à l'honneur à la

remise des trophées sportifs à Luxeuil-les-Bains). En 2016, quatre ceintures noires sont allées à Milan pour un stage de formation intensif avec Maître HIGA. En avril, un groupe s'est rendu à Paris pour travailler l'art du kobudo avec Maître ADANIYA. En juin déplacement en Allemagne pour un séminaire multidisciplinaire... et bien d'autres projets.

Ce sont les exigences techniques des trois disciplines (karaté Shorin ryu, Kobudô d'Okinawa et Iaidô) et le réseau international construit qui lui vaut sans aucun doute d'être le dojo le plus dynamique et original de la Haute Saône, comptant cette année près de 70 adhérents. Ceux-ci sont accueillis toute l'année, sans conditions particulières, sinon d'accepter de rejoindre un groupe de passionnés.



## La forme à Saint-Sauveur

L'association de gymnastique "LA FORME A SAINT-SAUVEUR" propose, comme depuis plusieurs années, des cours encadrés par un animateur diplômé : Ange MARTIN.

Le mercredi, à 18 h 30, c'est la GYM DOUCE ACTIVE qui fait travailler les muscles et les articulations, qui entretient la souplesse, l'équilibre, la mémoire, qui facilite la coordination des mouvements, et surtout qui peut être pratiquée à tout âge ! Trois hommes participent à cette séance et ils ne sont pas les moins assidus ! Le plus difficile pour eux a été sans doute d'oser franchir le seuil de la salle la première fois, comme si, au lieu d'être synonyme de bien-être, cette gym douce était synonyme (on se demande pourquoi !) de féminité...

Cette gym procure un bien-être qui va au-delà du

physique : on apprend à connaître son corps, à localiser, analyser et respecter ses douleurs et ainsi à prendre confiance en soi.

Le mercredi à 19 h 30, c'est le FITNESS c'est-à-dire le renforcement musculaire avec le travail des abdos, des fessiers, des bras, de tout le corps..., avec haltères, élastiques, bâtons, steps, Fittball (gros ballons), c'est aussi le cardio-training suivi des obligatoires étirements et évidemment, tout cela

sur des musiques très rythmées. Ca n'est que du plaisir !...

La rentrée se fera le mercredi 7 septembre au sous-sol de la salle polyvalente et afin que chacun puisse s'inscrire en toute connaissance de cause, deux heures d'essai gratuites sont offertes.

Appelez la présidente, Michèle GHETTINI, au 03 84 40 14 73, elle répondra à toutes les questions que vous vous posez.



# > Travaux

**La commune poursuit en permanence les travaux nécessaires à l'amélioration du confort et du cadre de vie de ses habitants.**



## Courts de tennis

La réfection des courts de tennis est terminée. Elle a été faite par l'entreprise France Réalisations. Ces travaux redynamisent le club de tennis existant qui en a profité pour s'affilier à la Fédération Française de Tennis.

Les personnes désirant s'inscrire doivent s'adresser à M. RUFF Vincent - 06.95.09.30.44

## Terrains de pétanque

Création de 4 terrains de pétanque homologués aux normes de la fédération. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Valot de Ehuns pour un montant de 9 120 € TTC.



## Désherbage

Cette année dans le cadre du programme zéro-phyto, une gestion raisonnée des espaces verts a commencé, le zéro-phyto devenant une obligation au 01 janvier 2017. La commune n'utilisera donc plus de produits phytosanitaires pour les actions courantes de gestion du désherbage.

## Parcours de santé

Au parcours santé, un balisage de 2 boucles « nature » a été réalisé. Un panneau d'informations sur le parcours (copie fin de brochure) est fixé à l'entrée.

## Aire de stationnement au cimetière

Afin de sécuriser le stationnement le long de la rue Aristide Briand lors de manifestations (Toussaint, enterrements), des places de stationnement ponctuel, en calcaire, ont été prévues au cimetière. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Valot de Ehuns.



On ne naît pas citoyen, on le devient !

## Nettoyage de printemps



C'est sous le soleil que les enfants de maternelle et de primaire se sont mobilisés pour nettoyer les cours des écoles, le parc, les abords de l'Eglise et enfin les rues de Saint-Sauveur.

Nos rues, parcs et bois sont souvent le lieu d'actes d'incivilités (bouteilles, films plastiques, papiers, cigarettes, ...).

Les enfants font preuves de beaucoup d'entrain, d'une prise de conscience immédiate de l'impact des déchets sur notre environnement. Nous, adultes, devons prendre conscience rapidement de l'effet néfaste des

déchets sur notre environnement. Il faudra donc beaucoup d'énergie et de persévérance pour éduquer les enfants afin qu'ils ne deviennent pas les pollueurs de demain.

Les enfants se sont mobilisés et investis pour faire un nettoyage des rues de Saint-Sauveur et quelques jours plus tard ce sont une quarantaine de bénévoles qui ont enfilé gants et gilets blancs pour servir la bonne cause : retirer les détritus de nos lieux de passage quotidiens.

Rendez-vous ensuite au parcours de santé où plusieurs équipes ont arpентé les bois, les bords du Breuchin, les abords de la

déchetterie, la route de Froideconche, etc.. un ramassage qui a réservé quelques surprises !

En effet en dehors des tristement habituels bouteilles, papiers et autres mégots de cigarettes, ce sont des pneus, des sacs de couches, un barbecue et même une banquette de camionnette que nos bénévoles ont ramassés ! Ce sont pas loin de 350 kg de déchets divers qui auront été collectés par nos bénévoles de tous âges.

Merci à tous et plus encore à ceux qui ont effectué les deux nettoyages.

## Jardins partagés



La ville de Saint-Sauveur a initié la création de jardins situés derrière le club du Bouton d'Or.

Ceux-ci sont mis gracieusement à disposition par la Mairie pour les personnes qui souhaiteraient jardiner mais qui n'en ont pas la possibilité chez eux. Un bac de récupération des eaux fluviales de 1000l a été installé. Ces parcelles ont été préalablement labourées bénévolement par Benoît Laroche, agriculteur à Saint-Sauveur. Actuellement au nombre de cinq et ayant une superficie d'environ

50 m<sup>2</sup>, ces espaces, outre le jardinage favorisent les échanges entre les habitants de la commune.

L'an prochain d'autres parcelles seront proposées. Pour les personnes intéressées s'adresser à la Mairie.

Bon jardinage à tous, et bonne récolte !

# Conseil Municipal des Jeunes

Les 10 jeunes du CMJ se sont déjà réunis 3 fois depuis le début d'année et présentent devant le conseil municipal du 30 juin les différentes idées qu'ils souhaitent proposer cette année.

Cet exercice difficile pour des enfants, de présenter un projet face à des adultes, leur permettra de connaître des réponses aux problèmes posés.

Première mise en oeuvre : une journée jeux intergénérationnelle

organisée le samedi 25 juin avec les adhérents du "Bouton d'or". Puis en septembre, une fête du sport serait organisée et en octobre une soirée des talents verrait le jour.

ramassés lors de l'action « nettoyons la nature ». Une promo très active qui cherche à développer le lien entre les habitants du village, jeunes et moins jeunes.

## > Le CMJ c'est

**Des enfants élus  
par leurs  
camarades à l'école  
et au collège**

**Des enfants  
motivés et citoyens  
qui participent à la  
vie de notre ville**

# Vidéoprotection à Saint-Sauveur

Après un léger retard dû principalement au respect de procédures administratives et des demandes de subventions, le dossier relatif à la vidéoprotection va enfin entrer dans sa phase de réalisation des travaux. Afin d'améliorer la sécurité des habitants et de certains équipements communaux, la société IRIS, va prochainement procéder, - en liaison avec nos services techniques -, à l'**installation de caméras** et à la mise en service des moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre de la première phase d'un chantier qui, pour des raisons budgétaires, va s'échelonner sur trois ans.



Pour cette année une première série de rues et de places bénéficieront d'une vidéoprotection dotée des équipements les plus modernes.

**A titre d'exemple, les caméras seront de type HD et bénéficieront d'une technologie permettant la lecture de plaques d'immatriculation.**

sécurisé et la technologie choisie permettra également de distribuer gratuitement la téléphonie et l'accès internet au niveau des écoles et de la maison des associations, dans un premier temps. Ce dernier point permettra dès cette année de résilier des abonnements devenus inutiles auprès de l'opérateur historique.

Afin de répondre à une réglementation draconienne, des panneaux seront apposés à niveau des entrées de la commune, indiquant la présence de vidéoprotection.

Gageons que la mise en service de la vidéoprotection associée à la mise en œuvre très prochaine du dispositif participation citoyenne permettra d'améliorer d'une façon considérable la tranquillité et la sérénité des habitants de notre commune.

## > Vidéoprotection

**Le dispositif va monter en puissance durant les trois prochaines années.**

**En 2016 6 caméras seront installées**

Tous les enregistrements vidéo seront stockés au niveau d'un local

## Les addictions : Késako ? Que faire ?

La consommation de substances psychoactives (drogues licites ou illicites) est ancestrale. Ces produits agissent sur le cerveau en modifiant certaines de ses fonctions : changement de la perception (visuelle, auditive, corporelle), des sensations, de l'humeur, de la conscience.

**L**eur utilisation varie en fonction des motivations à la consommation. De ce fait, on peut :

- essayer pour découvrir,
- en prendre de temps en temps dans une recherche de convivialité ou de désir d'améliorer ses performances,
- les utiliser assez souvent dans une quête d'efficacité ou afin de remédier à un mal être
- tous les jours pour assouvir le besoin de consommer.

Dans notre entourage proche ou non, nous connaissons souvent quelqu'un dont nous jugeons qu'il a « *un problème* » avec un produit. Cependant nous ne savons pas quoi dire, quoi faire, où aller.

Voici quelques aides, celles-ci sont non exhaustives.

### A qui s'adresser ?

Dans un premier temps, il est important que la personne elle-même décide de son soin.

Un réseau important permet de débuter votre démarche de soin et par la suite votre suivi :

► Les professionnels de santé en ville comme votre médecin généraliste, votre pharmacien, ou alors un psychiatre ou un psychologue peuvent vous aider dans votre démarche.

► Un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où intervient une Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie (ANPAA). C'est une structure pluridisciplinaire qui a pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction.

Pour la Haute-Saône vous en trouverez sur Vesoul, Héricourt et Gray ainsi que des permanences à la maison de santé de Noidans le Ferroux, à la maison de santé de Villersexel, à la Mairie de Jussey, au CHI (Centre Hospitalier Intercommunal) de Luxeuil-les-Bains, au CMS (Centre Médico Social) de Rioz, de Saint-Loup sur Semouse, de Ronchamp et de Lure (uniquement sur rendez vous).

► Au CHI de la Haute-Saône sur le site de Lure existe une unité d'addictologie qui propose des sevrages d'une semaine ainsi que des cures de trois semaines et un hôpital de jour. Au préalable, il vous faut prendre rendez-vous vers un des médecins de l'unité.

**Voici quelques sites internet afin de compléter ces adresses :**

- [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)
- [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)
- [www.chi70.fr](http://www.chi70.fr)

## > Fête du sport

**A la rentrée, le CMJ réfléchit à l'organisation d'une fête du sport qui serait l'occasion pour tous de découvrir la pratique du tennis, du basket, du karaté, de la pétanque ou encore du handball.**

**Rendez-vous au Stade Marc Roussel !**

# Hypnose à Saint-Sauveur



Depuis quelques mois il est possible de suivre des séances d'hypnose à Saint-Sauveur depuis que Frédérique Anding, maître praticienne en hypnose mixte et ericksonienne, reçoit pour des consultations.

Nous avons donc rencontré Frédérique pour démythifier les pratiques de l'hypnose médicale et analgésique (opération) et aller plus loin que la seule image de l'hypnose de spectacle.

*"L'hypnose permet de lutter contre de nombreuses dépendances qui s'imposent à nous comme le tabac, les drogues, l'alcool et les jeux.*

*C'est également une pratique très utilisée pour accompagner et gérer ses émotions, la douleur, le sommeil, le burn-out, les problèmes alimentaires ou sexuels, le stress ou bien encore les accès de colère et les phobies. Elle se destine aussi bien aux adultes qu'aux enfants, en particulier pour les troubles de comportements ou pour le stress lié aux examens. C'est donc une pratique qui couvre un champ très large pour résoudre les problèmes de chacun, mobiliser ses ressources intérieures issues de l'inconscient et les potentialités susceptibles de conduire aux changements désirés."*

Mais au-delà de ces aspects thérapeutiques, Mme Anding nous met bien en garde sur le fait que, *"l'hypnose amène l'estime et la confiance en soi, mais ne suffit pas en elle-même à résoudre tous les problèmes.*

*Technique supplémentaire, l'auto-hypnose permet d'amener personnellement les suggestions réalisées par le thérapeute lors des séances afin d'optimiser les changements et être acteur de sa vie".*

Ainsi elle refuse de faire croire aux personnes qui viennent vers elle que l'hypnose soit la panacée et insiste bien sur la démarche individuelle que cela représente.

## **Pour plus d'informations :**

**Frédérique Anding 06.12.83.19.95**

**Membre du réseau Hypnosalys ([www.hypnosalys.fr](http://www.hypnosalys.fr)),  
hypnose mixte et  
praticienne en hypnose  
ericksonienne**

**Plus de 25 ans de pratique en  
santé mentale. Consultations  
sur RDV.**

## **En dernière page...**

## **Le parcours de santé autrement**

Depuis l'espace sportif Daniel Hergott, vous pouvez randonner ou courir dans le lieu dit « les Vaires ». Avec une boucle de 2 km, on peut avoir vite fait le tour et la monotonie s'installe alors au bout du deuxième.

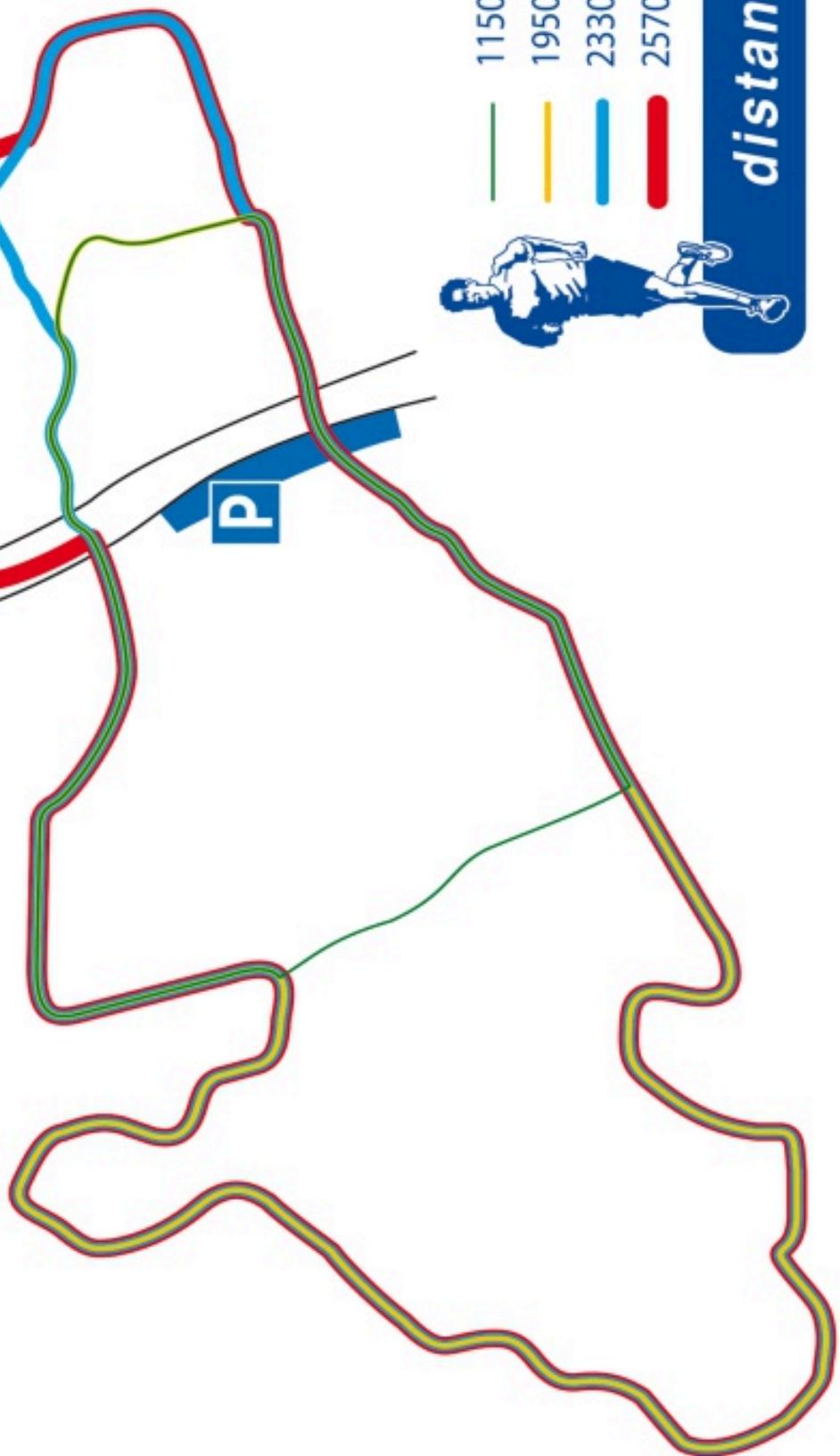
Pour varier les plaisirs, sortez des sentiers battus et allez voir sur les traces qui jouxtent le parcours de santé.

Regardez le plan au dos de la revue et engagez-vous vers la sapinière ou longez la forêt pour améliorer vos chronos sur des distances spécifiques ou tout simplement changer un peu d'air...

## **> Calendrier**

**Feu d'artifice le 13 juillet  
Rentrée scolaire le 01 septembre  
Vide grenier le 04 septembre  
Loto "Mômes et Compagnie" 08 octobre  
Téléthon le 03 décembre**

# PARCOURS DE SANTÉ



**distances**